

DE LA COMMUNE DE LA BUISSE

Le Maire de LA BUISSE fait connaître que, conformément à l'arrêté municipal en date du 9 avril 2025, il sera procédé à une enquête publique sur le territoire de la commune de La Buisse, portant sur le projet de révision du plan de classement des voies communales et des chemins ruraux de la commune.

**L'enquête publique se déroulera en mairie de LA BUISSE (38500),
Place Marcel Vial,
du lundi 5 mai 2025 à 8 h au lundi 19 mai 2025 à 17 h 30 inclus pour
une durée de 15 jours.**

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, ouvert, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés et mis à disposition du public en mairie de LA BUISSE pendant la durée de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (lundi, mardi et vendredi de 8 h à 11h00 et de 15 h à 17 h 30 - Jeudi de 8 h à 11 h - Samedi de 9 h à 12 h).

Le dossier pourra aussi être consulté pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la commune <https://www.labuisse.fr/>

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête.

Les observations du public pourront également être reçues par :

- Courrier postal, reçu au plus tard le lundi 19 mai 2025, à l'attention de Madame la commissaire enquêteur, révision du plan de classement des voies communales et des chemins ruraux, Mairie, Place Marcel Vial 38500 LA BUISSE

- Voie électronique, au plus tard le lundi 19 mai 2025 à 17 h 30 précise, à l'adresse mail suivante : enquete.poblet@gmail.com

Les courriers et les observations du public reçus par voie électronique seront annexés et consultables dans le registre d'enquête.

Madame Pascale POBLET, responsable administrative, est désignée en qualité de commissaire enquêteur et se tiendra à la disposition du public en mairie de La Buisse :

- Le mardi 13 mai 2025 de 16 h à 18 h.

- Le samedi 17 mai 2025 de 9 h à 12 h.

L'arrêté d'ouverture de l'enquête publique sera affiché en mairie et aux extrémités des voies communales et chemins ruraux concernés par des projets de désaffectation et de déclassement ainsi que sur le site internet de la commune.

Le rapport et les conclusions motivées de la commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public en mairie de LA BUISSE, sans délai et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site internet de la commune, dans les mêmes conditions.

A l'issue de l'enquête, le conseil municipal délibérera pour prononcer le nouveau classement, les classements des voies communales et désaffectations de chemins ruraux en tenant compte des conclusions de l'enquête publique.

A2025C16391

alpe*huez

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PROJET DE MODIFICATION DU TELEPORTE DU RIF NEL AVEC AJOUT D'UN TRONCON PORTE PAR SATA GROUP

Par arrêté municipal du 07/04/2025, M. le Maire de la commune d'Huez a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la modification du téléporté de la télécabine du Rif Nel avec ajout d'un tronçon porté par SATA GROUP.

Cette enquête s'ouvrira le **lundi 5 mai 2025 à 9h** et sera close le **jeudi 5 juin 2025 à 17h**, y compris par voie électronique, soit une durée de 32 jours consécutifs.

Modalités de consultation par le public :

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier de présentation du projet, l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale, le mémoire en réponse de SATA Group, ainsi qu'un registre d'enquête publique papier, seront tenus à disposition du public en Mairie annexe de l'Alpe d'Huez - 226 route de la Poste - 38750 HUEZ, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, à savoir du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h, hors jours fériés.

L'ensemble de ces pièces seront également consultables en mairie aux jours et heures d'ouverture précités sur un poste informatique et seront mises en ligne pendant toute la durée de l'enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.alpedhuez-mairie.fr/cadre-de-vie/enquete-en-cours/> et sur un registre dématérialisé, à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6193>

Modalités de participation du public :

Madame Stéphanie RETOURNAY et Monsieur Georges GUERNET en qualité respectivement de commissaire-enquêteur titulaire et commissaire-enquêteur suppléant, désignés par décision n° E25000039/38 en date du 27 février 2025 de M. le Président du Tribunal Administratif de Grenoble, se tiendront à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales, à la Mairie annexe de l'Alpe d'Huez, siège de l'enquête, les jours et heures suivants :

- Permanence en mairie annexe :

Permanence P1 : Le mercredi 14 mai 2025 de 9h à 12h ;

Permanence P2 : Le samedi 24 mai 2025 de 9h à 12h ;

Permanence P3 : Le jeudi 5 juin 2025 de 14h à 17h.

Le public pourra adresser ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête publique papier tenu à disposition du public en mairie,

- sur le registre d'enquête publique dématérialisé disponible à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6193> ,

- par courrier électronique, à l'adresse suivante :

enquete-publique-6193@registre-dematerialise.fr ,

- par courrier postal adressé à l'attention de la commissaire-enquêteur en mairie annexe de l'Alpe d'Huez, 226 route de la Poste, 38750 HUEZ.

Clôture de l'enquête :

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées de la commissaire-enquêteur seront tenus à disposition du public pendant un an en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et à l'adresse suivante : <https://www.alpedhuez-mairie.fr/cadre-de-vie/enquetes-terminees/>

A l'issue de l'enquête publique, monsieur le maire de la commune d'Huez est compétent pour prendre les décisions relatives aux demandes d'autorisation d'urbanisme concernant le projet soumis à enquête publique.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès des personnes responsables du projet :

- M. Thierry HUGUES, Responsable exploitation - SATA Group - 131 rue du Pic Blanc - 38750 HUEZ -

thierry.hugues@sataski.com

- M. Jean-Yves NOYREY, Maire d'HUEZ - Mairie annexe de l'ALPE D'HUEZ - 226 route de la Poste - 38750 HUEZ -

urbanisme@mairie-alpedhuez.fr

A2025C16455



COMMUNE DE MASSIEU

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE RÉVISION DU PLAN DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES ET DES CHEMINS RURAUX DE LA COMMUNE DE MASSIEU

Le Maire de Massieu fait connaître que, conformément à l'arrêté n°2025-